

NOTE RELATIVE A LA SITUATION GENERALE DE L'ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNE D'AULNAY-SOUS-BOIS

La commune d'Aulnay-sous-Bois est alimentée en eau par le réseau du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont l'exploitation est confiée à Veolia Eau d'Ile-de-France.

Éléments statistiques au 31 décembre 2023

La superficie est de 1 614 ha.

La population est de 86 522 habitants.

Le nombre d'abonnés est de 15 243.

La consommation de la commune a été, au cours de l'année, de 4 297 013 m³.

Le linéaire de canalisations est de 198,04 km.

Situation géographique et topographique

La commune d'Aulnay-sous-Bois est limitée au Nord par les communes de Gonesse et de Villepinte, à l'Est par les communes de Sevrans et de Villepinte, à l'Ouest par la commune du Blanc-Mesnil, au Sud par les communes de Livry-Gargan, des Pavillons-sous-Bois et de Bondy.

Son altitude, comprise entre les cotes 50 et 75 mètres, lui permet d'être alimentée en eau par le réseau de 1^{ère} élévation^[1] uniquement.

Ouvrages du SEDIF présents sur la commune

Le SEDIF possède, au 33/35 chemin des Prés de la Garenne, 29/31 rue Doudeauville (parcelles cadastrales DX40 et M172, soit une surface totale de 8 652 m²), un site incluant :

- 1 usine à puits comprenant 1 forage à l'Albien et 3 forages à l'Yprésien, 1 filière de traitement de l'eau des forages dont une chloration à la javel non classée ICPE, 2 réservoirs d'effacement enterrés (capacité de 1 000 m³ chacun, cote trop-plein^[3] 45,15) qui assurent le stockage de l'eau des forages, 1 pompage en sortie des réservoirs.
- 1 station de surpression réversible entre les réseaux AULNA118 et NEUIL124. (NB : Les pompes de surpression et celles en sortie des réservoirs d'effacement sont dans le même bâtiment).
- 1 dispositif d'ultime secours, c'est-à-dire un groupe électrogène, permettant de faire fonctionner l'usine à puits en cas de panne d'électricité sur le réseau public, et des rampes d'alimentation des camions citernes.

Par ailleurs, les évolutions prévues par le PLU ne doivent pas obérer les évolutions des ouvrages indispensables du SEDIF assurant le service public de l'eau potable.

Nature et provenance de l'eau distribuée

Une partie de l'eau distribuée à Aulnay-sous-Bois est de l'eau de Marne, traitée pour répondre à la réglementation sanitaire. Elle provient de l'usine de production d'eau potable de Neuilly-sur-Marne/Noisy-le-Grand, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 323 462 m³/jour, avec une pointe à 394 498 m³.

[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompages successifs depuis l'usine de production

[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

De plus, un secours peut être assuré par :

- l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi, dont la capacité maximale de production est de 600 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 278 946 m³/jour, avec une pointe à 373 876 m³,
- l'usine de production d'eau potable de Méry-sur-Oise, dont la capacité maximale de production est de 340 000 m³/jour. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 153 901 m³/jour, avec une pointe à 194 376 m³.

L'autre partie de l'eau distribuée à Aulnay-sous-Bois est de l'eau provenant de l'usine à puits de production d'eau potable d'Aulnay-sous-Bois, dont la capacité maximale de production est de 8 640 m³/j. Cette usine a produit en 2023 un volume moyen de 1 507 m³/j, avec une pointe à 2 051 m³.

Composition du réseau

En raison de sa situation géographique et de sa morphologie, la commune d'Aulnay-sous-Bois est alimentée par deux réseaux distincts.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – AULNA118 – NP^[2] 118 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs surélevés de Villepinte (capacité 6 000 m³, cote trop-plein^[3] 118 m).

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent le Nord de la commune :

- deux liaisons en 700/600/500 mm reliant l'usine à puits d'Aulnay-sous-Bois et les réservoirs surélevés de Villepinte.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 80 à 400 mm.

L'eau provient du réseau NEUIL124 essentiellement gravitairement, mais parfois par pompage au niveau de la surpression d'Aulnay-sous-Bois.

Réseau de 1^{ère} élévation^[1] – NEUIL124 – NP^[2] 124 :

La pression dans ce réseau est équilibrée par les réservoirs semi-enterrés de Montreuil (capacité 185 500 m³, cote trop-plein^[3] 124 m) mais aussi la sortie de la station de surpression de Gagny qui aspire sur les réservoirs semi-enterrés de Gagny (capacité 32 400 m³) de cote trop plein^[3] 118 m inférieure à celle de Montreuil.

De nombreuses canalisations de transport (feeders) parcourent le Sud de la commune :

- 600 mm en provenance de Sevrans,
- 600/500 mm en provenance du Blanc-Mesnil.

La distribution est assurée par des conduites dont les diamètres s'échelonnent de 80 à 300 mm.

Le secteur AULNA118 renvoie quotidiennement de l'eau vers NEUIL124 par pompage au niveau de la station de surpression d'Aulnay-sous-Bois pour faire marner les réservoirs surélevés de Villepinte.

L'interconnexion BP03, située en chambre souterraine sous voie publique rue Nicolas Copernic à Aulnay-sous-Bois / rue Isaac Newton au Blanc-Mesnil, permet l'alimentation permanente d'une conduite de 150 mm de diamètre déconnectée du réseau de distribution du SEDIF dans la rue Nicolas Copernic sur la commune d'Aulnay-sous-Bois depuis le réseau de l'Etablissement public territorial (EPT) Paris Terres d'Envol. Elle appartient à l'EPT Paris Terres d'Envol.

[1] un réseau de n^{ième} élévation est un réseau alimenté par n pompes successifs depuis l'usine de production

[2] niveau piézométrique : hauteur théorique, par rapport au niveau de la mer, qu'atteindrait l'eau en régime statique

[3] la cote trop-plein d'un réservoir est la cote d'eau maximale pouvant être atteinte dans le réservoir

NB : Le nom des réseaux piézométriques comprend le niveau piézométrique maximal, à savoir la cote trop-plein du réservoir avec lequel il est en équilibre.

Renforcement et extension du réseau

Dans le cadre des dispositions prévues par les articles 46 et 47 de la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains telles que modifiées par la Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat, des participations aux frais d'extension et de renforcement du réseau public de distribution d'eau potable pourront être réclamées dans les conditions prévues par les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 modifiés du Code de l'Urbanisme.

Les renforcements de réseaux se feront au fur et à mesure du développement du programme de construction. Ils tiendront compte des capacités qui sont actuellement suffisantes pour assurer les besoins domestiques, industriels et commerciaux de la commune, de la défense contre l'incendie ainsi que du schéma de distribution d'eau potable du SEDIF.

Terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de diamètre important

Des canalisations de 300, 400, 500 et 600 mm de diamètre traversent les parcelles figurant sur la liste ci-dessous et sur le plan du réseau au 1/5000^{ème}.

Liste des terrains hors voies publiques traversés par des canalisations d'eau de 400, 500 et 600 mm de diamètre

Diamètre de la canalisation	Adresse de la propriété	Références cadastrales
400 mm	Rue Léon Jouhaux	DY 37, 59, 60
	Centre Commercial PARINOR	DH 23
	Garonor	DH 41, 42, 43, 46
500 mm	Ligne SNCF de la Plaine Saint-Denis à HIRSON. P.K. 13,888	AT 160
	Rue Blaise Pascal	DW 9, 10
	Rue Léon Jouhaud et Rue Benoît Frachon dans la zone industrielle de la Fosse à la Barbière	DY 1
	Avenue André Citroën	DI 55
600 mm	Rue Jacques Duclos	O 41, 50
	Rue des Saules	O 66
	Rue Ambourget	DN 98
	Rue du 8 Mai 1945	DM 30, 31, 52, 70
	Allée des Mésanges	DX 41

Cette liste est donnée à titre d'information. Pour tous renseignements complémentaires, il convient de consulter Veolia Eau d'Ile-de-France – Tél. 0969 369 900.